



Date de facture 06/09/2024 N° de facture 11177557820924

Remise à Zéro 05/10/2024 Fin d'engagement Date échue

 N° de compte client
 1.59998320

 N° de ligne
 06 67 28 83 94

MME MICIELI SHARLEN CHEMIN DE VIVIOS 34710 LESPIGNAN

Bonjour, voici votre facture du 6 septembre 2024

€HT	€ TTC(*
	22,36
18,63	22,36
17,49	20,99
1,14	1,37
18,63	22,36
	3,73
	18,63
	18,63 17,49 1,14



Utilisateur de la ligne SHARLEN MICIELI	Numéro de la ligne 06 67 28 83 94	Annexe de la facture 11177557820924		
		%TVA	€HT	€ TTC(*)
os services fournis par vo	tre opérateur		18,63	22,36
Vos abonnements, forfait	ts et options			20,99
Pour le mois à venir (du C	06/09 au 05/10)			
· Série spéciale B&YOU	J200Go	20,00	20,83	24,99
· Service 5G		20,00	2,50	3,00
· Remise Forfait B&YO	J	20,00	-5,83	-7,00
Vos communications (du	06/08 au 05/09)			1,37
décomptées de vos forfa	its			
· 10:17:32 dans le cadre	de vos Appels illimités 24h/24			
· 161 unités dans le cad	re de vos SMS/MMS illimités 24h	n/24		
· 25 Go 923 dans le cac principal	lre de votre Internet décompté d	e votre forfait		
en dépassement ou non i	ncluses dans vos forfaits			
· 00:01:00 de Appels re	eçus hors Zone Europe du 05/0	6 au 05/09 20,00	0,39	0,47
3 unités de SMS/MMS	Sémis de l'étranger	20,00	0,75	0,90

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture. Total pour cette ligne

22,36



Détail de votre facture du 6 septembre 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait pr	incipal		0,00
Rappel: 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko			
Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
06/08	259 Mo 991	France	0,000
07/08	450 Mo 880	France	0,000
08/08	1 Go 005	France	0,000
09/08	335 Mo 338	France	0,000
10/08	38 Mo 258	France	0,000
11/08	1 Go 175	France	0,000
12/08	423 Mo 994	France	0,000
13/08	758 Mo 825	France	0,000
14/08	69 Mo 430	France	0,000
15/08	365 Mo 338	France	0,000
16/08	122 Mo 914	France	0,000
17/08	472 Mo 742	France	0,000
18/08	248 Mo 274	France	0,000
19/08	87 Mo 839	France	0,000
20/08	323 Mo 860	France	0,000
21/08	609 Mo 780	France	0,000
22/08	371 Mo 152	France	0,000
23/08	474 Mo 370	France	0,000
24/08	1 Go 424	France	0,000
25/08	328 Mo 780	France	0,000
26/08	466 Mo 081	France	0,000
27/08	1 Go 204	France	0,000
28/08	679 Mo 185	France	0,000
29/08	2 Go 181	France	0,000
30/08	385 Mo 419	France	0,000
31/08	556 Mo 420	France	0,000
01/09	360 Mo 885	France	0,000
02/09	453 Mo 338	France	0,000
03/09	1 Go 947	France	0,000
04/09	8 Go 547	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

• • •	reçus hors Z diquée = heure	one Europe France métrope	olitaine			0,47
Date	Heure		Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité	Coût € TTC*
04/09	14:30:01		00:00:11	00:01:00	Maroc	0,469
SMS/M	MS émis de l	l'étranger				0,90
		l 'étranger France métrope	olitaine			0,90
		•	olitaine		Pays Visité	0,90 Coût€TTC*
Heure inc Date 04/09	diquée = heure	France métropo Numéro	olitaine		Pays Visité Maroc	Coût€TTC*
Heure in	diquée = heure Heure	France métropo Numéro Appelé	olitaine		,	Coût€TTC*

Total de vos consommations

1,37

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex.: appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

	Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
Г	Vos services fournis par votre opérateur	0,00	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00	0,00
'	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00	0,00
L	Vos autres services et produits	0,00	0,00
Г	Vos abonnements, forfaits et options Vos communications (du 09/03 au 08/04) Vos autres services et produits Vos services fournis par des tiers	0,00	0,00
П	Vos services ponctuels	0,00	0,00
Ί.	Vos autres services de tiers (**)		3,49
L	Vos abonnements		3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement		8,00

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.





Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne ici

Adresse: Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone: Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.